

# DÉVELOPPEMENT ET INGÉNIERIE MARSEILLE - BÂTIMENT TRIOLET

## Venant de Salon de Provence, Arles, Aix en Provence

### Par le Tunnel Prado-Carénage (péage)

Suivre sur l'A7 ou l'A55. Prendre le Tunnel Prado-Carénage.

Prendre la Sortie N°2 : La Capelette/Saint-Loup/Baillé/  
La Timone.

Tourner à droite et continuer sur la rue de Pologne.

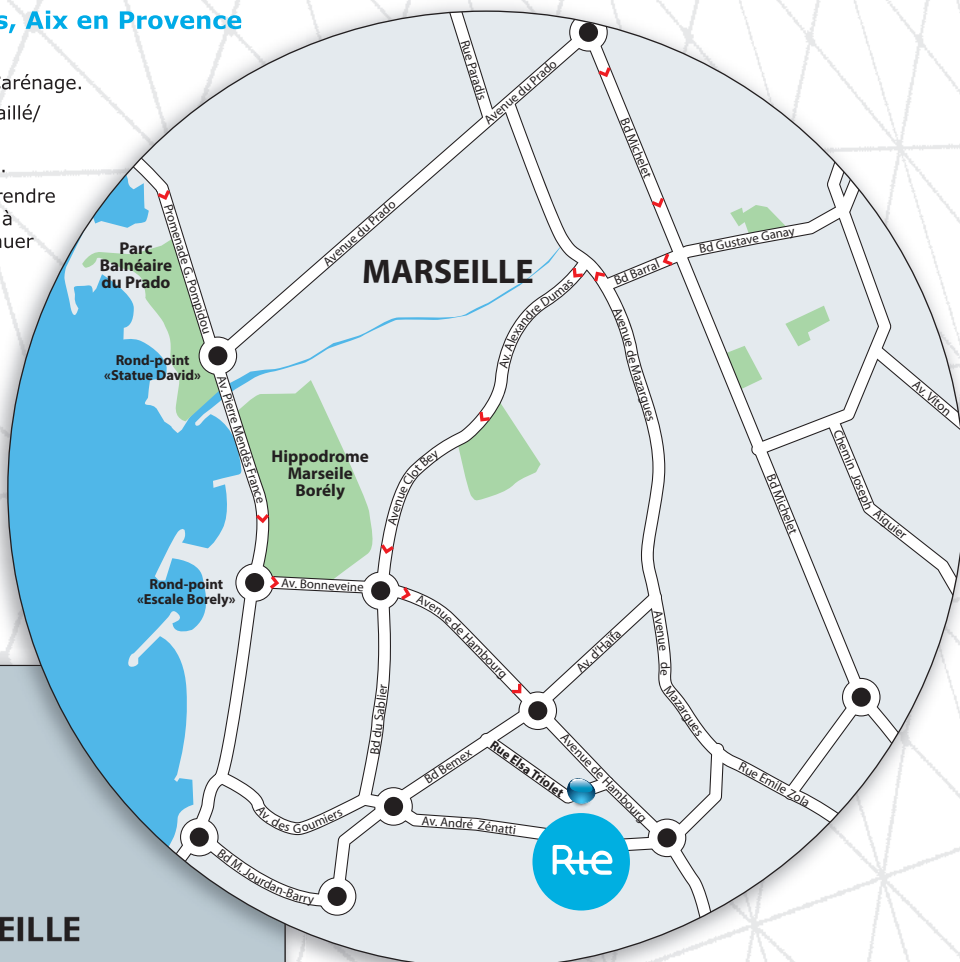
Suivre le boulevard Rabatau puis au rond-point, prendre à gauche : Avenue du Prado (D559), puis prendre à droite le boulevard Barral. Sur votre droite, continuer sur l'avenue de Mazargues. Prendre à gauche sur l'avenue Alexandre Dumas. Continuer sur l'avenue Clot Bey puis prendre à gauche l'avenue de Hambourg.

### Par la Corniche de Marseille

Prendre le Tunnel du Vieux Port.

Prendre la Sortie "Tunnel du Vieux Port", puis prendre en direction de la Plage de la Corniche. Longer la mer. Au niveau de la Statue "David", continuer tout droit sur l'avenue Pierre Mendès France.

Au rond-point "Escale Borely", prendre à gauche et suivre sur l'avenue de Bonneveine. Tout droit sur l'avenue de Hambourg puis à droite pour arriver sur la rue Elsa Triolet, 1ère à gauche.



## Venant de Toulon, Nice

Suivre l'A50. Prendre la Sortie N°1 : Baillé/La Timone/Les Ports/Vieux Port.

Au rond-point, "rond-point de l'Europe", prendre la 2ème sortie : Avenue Arthur Scott. Prendre à droite, Tunnel Louis Rège. Continuer sur la rue Louis Rège.

Au rond-point, prendre la 2ème sortie : Avenue du Prado (D559), puis prendre à droite le boulevard Barral.

Sur votre droite, continuer sur l'avenue de Mazargues. Prendre à gauche l'avenue Alexandre Dumas. Continuer sur l'avenue Clot Bey puis prendre à gauche l'avenue de Hambourg.

Tout droit sur l'avenue de Hambourg puis à droite pour arriver sur la rue Elsa Triolet, 1ère à gauche.



### GPS :

Latitude : 43.247377

Longitude : 5.391064



Le réseau  
de transport  
d'électricité

Développement et Ingénierie Marseille - Bâtiment Triolet  
46, avenue Elsa Triolet - 13417 Marseille Cedex 08  
Tél. : 04 88 67 43 00  
[www.rte-france.com](http://www.rte-france.com)